Modalités d'inscription

Bulletin ci-joint à adresser à :

AIGUES MARINES 977, Boulevard du Docteur Jean Bastide 30240 LE GRAU DU ROI Téléphone 04 66 53 97 67 - Fax 04 66 53 97

Téléphone 04 66 53 97 67 - Fax 04 66 53 97 69 aigues.marines@adpep30.org





ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES PUPILLES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC DU GARD 60 rue Pierre Semard 30000 Nîmes-Téléphone: 04 66 36 31 60 - Télécopie : 04 66 76 13 39 Adresse mail : siege.@adpep30.org- Site : www.adpep30.org

A.D.P.E.P du GARD



Journée Régionale d'échanges sur l'accueil temporaire



L'accueil temporaire : Le soutien à domicile par l'aide aux aidants









LA PROBLÉMATIQUE DE L'ACCUEIL TEMPORAIRE

Toute personne valide peut organiser son projet de vie à partir de temps et d'espaces diversifiés : les temps et les espaces du travail, de la scolarité, des études ou de la formation, des loisirs, de la vie sociale et de la vie familiale.

Si l'on parle pour les personnes handicapées de « besoins d'accueil temporaire », terminologie qui n'évoque rien pour les valides, c'est qu'il y a pour elles de nombreuses difficultés à trouver leur place dans ces espaces et ces temps et que leur vie peut alors se trouver réduite à un quasi « confinement » au domicile ou conduire au choix de la vie institutionnelle.

L'objectif principal de la réforme de la Loi d'orientation en faveur des personnes handicapées est de favoriser l'intégration des personnes handicapées dans ces espaces et ces temps de la vie ordinaire en « compensant » les difficultés qu'elles peuvent rencontrer pour y trouver leur place.

Dans le même temps, il convient de soutenir les aidants sur lesquels repose en grande partie la composante « vie à domicile » de cette politique, alors que les évolutions de la cellule familiale, les contraintes de la vie professionnelle et l'allongement de l'espérance de vie, sont autant d'obstacles croissants à la mise en œuvre de cette solidarité naturelle.

Extrait du rapport présenté à Mme la Secrétaire d'Etat aux Personnes Handicapées par Jean-Jacques OLIVIN, Président du GRATH Le jeudi 3 avril 2003 9 h 00

Café d'accueil

9h30

Ouverture par le Président de l'ADPEP
René JUANCHICH
Présentation du site par Lucie LE LIBOUX
Déléguée Régionale du GRATH

10H00

L'hébergement temporaire:

L'hébergement temporaire :
Un dispositif du soutien à domicile
par Yvan FERRIER Directeur Général
adjoint Développement Social.

Echange avec la salle

11H00 L'accueil temporaire :
Les modalités administratives
par Rose Lison VIGNAL Directrice
de la MDPH du GARD

Echange avec la salle

DEJEUNER

14H00 L'hébergement temporaire :
Le travail en réseau et les autres conditions
de sa réussite
par Jean Jacques OLIVIN Directeur du GRATH

Echange avec la salle

15H00 L'aide aux aidants : Témoignage des familles

Echange avec la salle